

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 8

Artikel: Les beautés de la patrie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA TSAROPIONDZE

DZAQUIET étai on gaillâ que l'avai lei coûté veria en grantio, l'avai cha maladi qu'on lei de: *la tsaropiondze*. Ti lè cou que volliavè fèrè oquie, coumeincivè pè bällhi. L'é dé bi savâ qu'avoué ci mèti, ne venia pas retzou. Ti lè dzos l'eimbètavan, vu que ne volliavè pas travailli. On dzo que dou biau monchu dè la vela, sè promenavant dein lei bou de Velâ-lei-Cudrès et que, tot ein batollièint, l'avant perdu lo tze-min et ne savant plie rein io l'ein iran, furan bin benèze de reincontrâ on corps cutsi ao pi d'on bio sapin, ein train de guegni lè z'ètiarous.

— Porra vo no z'indiquâ lou tze-min po Velâ-lei-Cudrès? que lei fâ ion de elliau monchu.

Dzaquiet, cà étai bin li, ne sé rinmoué pas po tot cein, ma quand lou monchu lei redemandâve oncora on iadzou la routa, n'a pas vollhu sè lèva, mâ lau z'a esplikâ avoué lou bè dau pi, la direkchon que dévessan preindré pò ein-trâ ao veladzou.

— Grand mâci po voutron renseigneint que lei fâ ion dei dou monchu, et tereint dou fran dè sa catzetta, lai dit: tenidè po voutra peinna. Et lai teind la pice.

Creidè vo'que Dzaquiet se sei lèva po la preidrè? ma fei na, l'étai oncora trau penabliou, noutron galla-bontin, sein sè remua dè la pliaice, lei dit bin tranquillement:

— Beta la pirè dein ma fatta dé gilet!

MÉRINE.



Les étoiles. — A l'école d'un de nos villages, un membre de la commission scolaire demandait à un élève quel âge avait son frère, dont il était l'aîné.

— Dans deux ans, m'sieur, on aura le même âge.

LES BEAUTÉS DE LA PATRIE

Les beautés de la Patrie
Parlent à l'âme attendrie...

LA cascade de Pissevache, une des plus intéressantes et des plus belles curiosités naturelles de notre pays, est menacée. Une usine, une prosaïque usine prétend la profaner. C'est bien beau l'industrie, il en faut, mais de grâce, qu'elle reste à sa place et laisse les cascades à la leur. On ne prétendra pourtant pas que les cascades ont fait leur temps et qu'il n'y a pas moyen de concilier les exigences de l'industrie, tout impérieuses soient-elles, et la conservation nécessaire des beautés de la patrie. Il n'y a aucune raison pour que celles-ci cèdent la place à celle-là; d'ailleurs, elles ont droit de priorité et il n'y a pas, il ne peut ni ne doit y avoir prescription ni proscription.

Espérons que tous les amis du pays, justement scandalisés de pareille audace, se lèveront comme un seul homme pour défendre et sauver la cascade de Pissevache et toutes les autres beautés de la Patrie que l'industrie pourrait encore menacer.

On ne nous fera pas croire que les industriels ne sont pas assez industriels pour tourner la difficulté et trouver toute l'énergie hydraulique qui leur est nécessaire, sans toucher à certaines beautés naturelles qu'on ne peut absolument leur abandonner. Ils essaient; ils vont au plus court, escomptant notre coutumière apa-

thie. Ah! mais les temps sont changés; les cascades ont leurs droits, comme les peuples; elles ne capitulent plus, dussent-elles engloutir dans leurs flots écumeux tous leurs détracteurs.

Et à propos de la défense des beautés de la Patrie, laissons-nous rappeler qu'il y a, en Suisse, une société pour la protection des sites et des monuments caractéristiques et, dans le canton de Vaud, une « Commission cantonale vaudoise pour la protection des monuments naturels ».

Voici ce que disait tout récemment de la composition et de l'activité de cette commission un correspondant lausannois du *Journal de Nyon*, qui signe A. T. et sous la plume de qui nous serions bien tentés de reconnaître un fidèle ami du *Conteur*. Nous abrégeons un peu.

« Cette commission a tour à tour été présidée par M. Maurice Lugeon, géologue, Ernest Wilczek, botaniste, Paul-L. Mercanton, physicien et météorologue, Charles Linder, professeur. Elle est l'organe cantonal de la commission suisse du même nom. Elle comprend quatre groupes dits « studios » : géologie, botanique, zoologie, préhistoire, ayant, chacun à sa tête un « custode », avec un certain nombre de membres ou « collaborateurs ». Les savants qui la composent se sont adjoint un artiste, le peintre Frédéric Rouge, à Olon.

» Les membres de cette commission ont « l'œil ouvert et l'oreille aux écoutes » afin de connaître, de signaler et de détourner à temps le danger qui peut menacer tel monument naturel de leur région ou de leur spécialité; c'est à ces membres que le public peut — et doit — s'adresser lorsqu'il estime qu'il y a lieu de pousser un cri d'alarme. Ils sont comme des sentinelles veillant sur la nature menacée et faisant rapport aux corps de garde.

» Bien que l'heure ne paraisse pas être propice aux grandes initiatives ni aux grands sacrifices financiers dans ce domaine spécial, cette vigilance doit continuer à s'exercer, aussi bien pour conserver les résultats précédemment obtenus que pour empêcher de nouvelles déprédations.

» La Commission aurait aimé constituer à Yverdon une « réserve des marais »; elle n'a pu réaliser ce désir; elle a obtenu, par contre, la conservation, dans cette contrée, de quelques arbres remarquables, et la cession d'un beau bloc erratique de gneiss, qui se trouve à la Grange de la Côte près de Sainte-Croix; elle est en pourparlers avec les autorités de Bulle, pour la cession d'un bloc erratique couvert d'asplenium septentrionale; elle a fait poser, par les soins de M. Maurice Barbey, avocat, à Montreux, des nids artificiels dans la réserve des Grangettes près Villeneuve; elle a obtenu de l'Etat un espace où les roseaux ne sont pas fauchés, de façon à favoriser la nidification; et l'extension du district franc des Diablerets-Muveran, par l'adjonction d'un district adjacent en Valais. Elle s'est intéressée au maintien de l'if vénérable de la Roche du Mont Aubert (Corcelles près Concise); elle a protégé un aigle qui a élu domicile dans la région du Sépey; elle veille à la découverte d'objets que pourrait mettre à jour l'exploitation des tourbières; elle a fait donner des conférences avec projections sur la « protection de la nature », afin de rappeler aux adultes le principe de la protection et de l'enseigner aux jeunes.

» Pour être peu connue et n'être pas bruyante, l'œuvre de la commission vaudoise pour la protection des monuments naturels n'en est pas moins active, variée et utile; on peut en attendre encore beaucoup, pour peu que le public la seconde et que les ingénieurs ne la contrecarrent pas trop.

Hé, là! les bons Suisses, les bons Vaudois, nous savons ce qu'il nous reste à faire.

Le thermomètre. — Julie vous allez baigner les enfants.

— Oui, madame.

— Vous n'oubliez pas de mettre le thermomètre dans le bain. Pas plus de vingt degrés, n'est-ce pas!

— Oh! madame moi je me sers pas de cet instrument; j'ai une autre manière de voir ça.

— Et laquelle, je vous prie?

— Oh! bien, madame, quand le corps vient violet, c'est que le bain est trop froid; quand y vient rouge, c'est que le bain est trop chaud. Et voilà!

B.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Veillées de chasseurs

Le coq à Ernest.

VII

LA veille de l'ouverture, cette année-là, avait réuni chez la maman Stuber, rue Neuve, la Bande-Noire au complet. Il s'agissait de savoir où aurait lieu le grand massacre que 8 fusils, presque tous passables, se proposaient de faire, le jour cher à tout chasseur qui se respecte.

Vive fut la discussion. Les uns penchaient pour le Jura, chez Alexis, tandis que les autres, et ce fut la majorité, décidèrent d'éprouver leur flair dans les Grands-Jorat. Les taillis, le nom des postes, tout fut arrêté et chacun sut où, à l'aube, il devait se trouver.

L'ordre du jour portait: 3 h. du matin sur la place du Tunnel. Ébi de la Lionne de Mauvernay fournissait son char avec la cage à veaux pour transporter les chiens et trois hommes; un deuxième char était amené par Ernest de la Pontaise.

Avant le jour, la bande buvait un verre de bonne goulte chez le père Rouge, au Chale des-Enfants; puis, abandonnant les voitures départ immédiat pour le bois. Les postes furent distribués; ce ne fut pas long, chacun s'implantait de faire feu. Zacot, le grand chef, donna le signal de lâcher les chiens, qui, après avoir levé et mené un chevreuil par les taillis de la Charrette, des Saugealles, du crêt des Côtes passant à la cabane du Refuge, allèrent se perdre dans les Jorat de Lutry.

Il était 9 heures du matin. Pas la moindre pièce n'avait encore été abattue. Vous voyez d'ici la tête des assassineurs de gibier! Aus de toutes les bouches partaient des exclamations n'ayant rien de commun avec les non d'oiseaux. Le grand chef *aurait* comme un destructeur de première classe. Mais rien ne changea, si bien que, à 11 heures, lorsqu'on se trouva chez le papa Rouge, tout le monde était de mauvais poil, sauf Ernest qui avait une idée à lui pour sauver la bredouille.

— Hé! papa Rouge, combien ce coq, le gris, sur le fumier?

— Oh! bin, deux francs, fit le père Rouge qui croyait à une plaisanterie.

Là-dessus éclate un *boum!* plus retentissant que celui des actuels 75 en Alsace. C'est la gifle à Ernest qui a parlé. Mais le coq se moquant nous, déta, suivi non seulement de sa horde de poules, mais encore de deux ou trois chasseurs de la noire bande, amoureux du poulet la broche, et il escalada la barrière du jarrot potager. C'est alors une poursuite échevelée travers les carreaux de salades et de haricots où Ernest, repris par la *guigne* endiablée s'encouble et va nager au milieu des rhubarbes. On voit s'enfoncer ses petites mains et ce qui sert de nez dans un engrais qui n'avait rien d'artificiel; en effet, « c'en était! » Instantanément grimé en clown, il eût été prêt pour cirque.

Les rires de la très sainte flotte étouffèrent instant ses jurements, mais non sa colère. précipitant de nouveau sur son fusil, il le chargea de chevrotines et d'un coup abattit son en criant: « Victoire! ».